

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 6 septembre 2011 à 20 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents, les conseillers et la conseillère :

Marcel Deneault
Louise B. Gosselin
Hugues Girouard
Michel Larochelle
Stéphane Bilodeau
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1^{er} août 2011.
3. Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer.
4. Lecture du courrier.
5. Période de questions.
6. Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif au déblaiement de la neige sur le territoire de la municipalité.
7. Mandat pour la réalisation d'un dossier concernant une demande d'exclusion de la zone agricole.
8. Décompte no 1 - approbation provisoire – travaux de pavage rue Blanchet par Sintra (Région Centre-du-Québec).
9. Demande formelle d'intervention dans un cours d'eau – secteur Val des Sapins.
10. Autorisation de dépense pour réaliser l'installation d'une prise d'eau sèche dans le secteur de la rue Val des Sapins.
11. Acceptation des permis 2011-08-0142 à 2011-08-0163 pour une valeur de 467 275,00\$.
12. AFFAIRES NOUVELLES
13. Période de questions.
14. Clôture de la séance.

2011-09-159

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit, soit adopté tel que présenté en tenant compte cependant qu'on laisse l'item « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-09-160

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1^{er} août 2011

Sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu que les délibérations de l'assemblée ordinaire du 1^{er} août 2011 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Suite à la page 2376)

2011-09-161

Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer

La liste des comptes du mois d'août 2011 depuis le dernier rapport de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska comportant 9 pages, totalisant 247 367,99\$ est soumise aux membres du Conseil.

Communication est également donnée d'un certificat de Madame Francine Moreau, secrétaire-trésorière, attestant que, conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses de deniers énumérées dans la liste des factures du mois d'août 2011 de la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska, totalisant 247 367,99\$.

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois d'août 2011, soient acceptés et payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lecture du courrier

- | | |
|--|--|
| Commission de protection du territoire agricole du Québec | • Compte rendu de la demande et orientation préliminaire – dossier 372964, demandeur 9155-9872 Québec inc. |
| Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire | • Correspondance adressée à la MRC d'Arthabaska concernant une demande en vue de modifier son schéma d'aménagement relativement au territoire de la municipalité de St-Albert |
| Ministère des Transports | • Voies rétrécies sur le boul. Jutras Est à Victoriaville et St-Christophe d'Arthabaska du 22 août au 24 octobre 2011
• Confirmation d'une subvention de 10 000\$ relative au programme d'Aide à l'amélioration du réseau routier municipal |
| Commission municipale du Québec | • Avis de consultation – Révision périodique – Association québécoise des amis du patrimoine |
| Municipalité de Notre-Dame-de-Ham | • Invitation à un 5 à 7, le vendredi 9 septembre pour la remise du prix Joseph Beaubien Étoile d'Or |
| Service correctionnel Canada – le commissaire Don Head | • Demande aux municipalités – proclamation de la Semaine de la justice réparatrice 2011 du 13 au 20 novembre 2011 |
| Sûreté du Québec | • Bilan annuel d'activités du 1 ^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 |
| Légion Royale Canadienne | • Invitation au Jour du Souvenir samedi le 5 novembre 2011 |
| Ville de Victoriaville | • Invitation au 1er Forum sur le développement durable |

- | | |
|--|---|
| Tourisme Bois-Francs | • Présentation du dépliant de la Ballade Gourmande des Bois-Francs 2011 et avis relatif à l'installation de panneaux de signalisation sur le territoire |
| Les Victo Rieuses – Trophée Roses des sables | • Demande de financement pour la compétition Roses des Sables par Malorie Duhaime et Marie-Josée Roy |

2011-09-162

Demande du Service correctionnel du Canada - Proclamation de la Semaine de la justice réparatrice 2011

ATTENDU QUE, face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

ATTENDU QUE, les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement.

ATTENDU QUE, le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « **Nouveau regard sur la justice** », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller, Marcel Deneault, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska proclame par la présente, la semaine du 13 au 20 novembre 2011, semaine de la justice réparatrice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-09-163

Invitation et demande de contribution financière demandée par La Légion Canadienne

Une invitation à participer aux cérémonies du Jour du Souvenir, qui se tiendront à Victoriaville, samedi le 5 novembre 2011, est présentée aux membres du Conseil. La Légion Royale Canadienne – Filiale 86 Arthabaska demande à la municipalité une contribution de 100,00 \$ pour la campagne du Coquelicot.

Après discussion, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'autoriser une somme de 100,00\$ à la Légion Royale Canadienne – Filiale 86 Arthabaska, pour la campagne du Coquelicot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de question

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement relatif au déblaiement de la neige sur le territoire de la municipalité

Le conseiller Hugues Girouard donne avis qu'à une prochaine séance un règlement concernant le déblaiement de la neige sur le territoire de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska sera adopté.

Mandat pour la réalisation d'un dossier concernant une demande d'exclusion de la zone agricole

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Décompte no 1 - approbation provisoire – travaux de pavage rue Blanchet par Sintra (Région Centre-du-Québec)

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

2011-09-164

Demande formelle d'intervention dans un cours d'eau – secteur Val des Sapins

Marcel Marchand, inspecteur municipal et personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales, dépose au Conseil une demande d'intervention dans un cours d'eau sur la rue Val des Sapins, partie de lot 74-A-6 du cadastre de la Paroisse St-Christophe.

Les travaux consistent à installer une prise d'eau sèche sur la propriété de monsieur Claude Caron dans le secteur Val des Sapins. Les travaux seront réalisés tel que mentionnés au rapport de Teknika HBA numéro de dossier SCAM-009. Une servitude a été signée en date du 17 février 2010 avec le propriétaire.

Attendu qu'en vertu du règlement n° 239 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska et de l'entente convenue entre la MRC d'Arthabaska et la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska relative à l'application de la politique de gestion des cours d'eau, il y a lieu d'acheminer la demande d'intervention à la MRC d'Arthabaska;

En conséquence, sur proposition du conseiller Claude Michaud, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu;

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska appuie la demande d'intervention sur le cours d'eau de la rue Val des Sapins, partie de lot 74-A-6 du cadastre de la Paroisse St-Christophe.

Que la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska s'engage à défrayer tous les coûts reliés à l'installation de la prise d'eau sèche à même son fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-09-165

Autorisation de dépense pour réaliser l'installation d'une prise d'eau sèche dans le secteur de la rue Val des Sapins

Attendu qu'en vertu du schéma de couverture de risques, la municipalité a priorisé l'implantation de quatre prises d'eau sèches afin d'améliorer l'efficacité du service de protection contre les incendies en milieu rural;

Attendu qu'un des endroits choisis se situe dans le secteur Val des Sapins en bordure d'un lac;

Attendu que la municipalité a fait faire des plans et devis pour chacune des prises d'eau sèche par la firme Teknika HBA;

Attendu que les coûts de l'aménagement d'une prise d'eau sèche sont prévus au budget 2011 et que l'emplacement privilégié est le secteur Val des Sapins;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu d'autoriser une somme de 12 000\$ pour l'aménagement d'une prise d'eau sèche dans le secteur Val des Sapins. Que ce montant inclus l'achat du matériel et le coût de la main d'œuvre pour exécuter les travaux.

Que la dépense totale sera affectée à même l'excédent de fonctionnement non affecté et comptabilisée dans les immobilisations en vertu de la Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-09-166

Acceptation des permis 2011-08-142 à 2011-08-163 pour une valeur de 467 275,00\$.

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu d'accepter les permis portant les numéros 2011-08-142 à 2011-08-163 inclusivement pour une valeur de 467 275,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2011-09-161, 2011-09-163 et 2011-09-165.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^e jour du mois de septembre 2011.

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

2011-09-167

Ajournement de la séance

Sur proposition de la conseillère Louise B. Gosselin, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu que la séance soit ajournée au 13 septembre 2011 à 19h00.

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

La signature par la mairesse équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 septembre 2011 et ajournée au 13 septembre 2011 du conseil de la corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue à 19 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents, les conseillers et la conseillère :

Marcel Deneault
Louise B. Gosselin
Hugues Girouard
Michel Larochelle
Stéphane Bilodeau
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

ORDRE DU JOUR

1. Mandat pour la réalisation d'un dossier concernant une demande d'exclusion de la zone agricole.
2. Décompte no 1 - approbation provisoire – travaux de pavage rue Blanchet par Sintra (Région Centre-du-Québec).
3. AFFAIRES NOUVELLES
 1. Mandat relatif à l'évaluation des bâtiments municipaux pour des fins d'assurances – autorisation de dépense.
4. Période de questions.
5. Clôture de la séance.

2011-09-168

Mandat pour la réalisation d'un dossier concernant une demande d'exclusion de la zone agricole

Attendu que dans les zones C-8 et A-14 longeant l'avenue Pie X nous retrouvons plusieurs petits commerces ayant des droits acquis sur leurs usages actuels;

Attendu que les zones C-8 et A-14 se retrouvent en zone verte en vertu de la loi sur le zonage agricole;

Attendu que l'extension de l'usage dérogatoire d'une construction est limitée à 50% de la superficie utilisée le 4 mars 1992, en vertu du règlement de zonage numéro 384-2003 en vigueur;

Attendu que l'inspecteur en bâtiment de la municipalité a reçu plusieurs demandes de permis d'agrandissement et aussi pour des nouvelles constructions provenant des propriétaires des commerces situés en bordure de l'Avenue Pie X, sans pouvoir accéder à leur demande en raison des restrictions de la réglementation actuelle;

Attendu qu'au mois d'août 2011, une demande auprès de la MRC d'Arthabaska a été soumise afin de modifier le schéma d'aménagement pour intégrer une partie des zones A-14 et C-8 à l'intérieur d'un îlot déstructuré de type 2;

Attendu que la demande de modification au schéma soumise le mois dernier s'est vue refusée ne répondant pas à tous les critères requis d'un îlot déstructuré de type 2;

Attendu que pour répondre aux besoins des propriétaires commerçants de l'Avenue Pie X, l'inspecteur en bâtiment, Patrick Parenteau, propose aux membres du Conseil d'entreprendre une démarche auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de présenter une demande

(Suite à la page 2381)

Le 13 septembre 2011 (suite)

d'exclusion de la zone agricole, pour une partie des zones A-14 et C-8, tel que montré au scénario 1 du plan ci-joint;

Attendu que Jean-Guy Provencher, avocat, propose au Conseil une offre de services professionnels afin d'élaborer un dossier argumentaire en tenant compte de tous les éléments pertinents préalables à une demande d'exclusion de la zone agricole;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu;

De mandater Me Jean-Guy Provencher, pour élaborer un dossier relatif à une demande d'exclusion de la zone agricole relativement aux zones C-8 et A-14 du plan de zonage (scénario 1) pour un prix budgétaire maximum de 10 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-09-169

Décompte no 1 - approbation provisoire – travaux de pavage rue Blanchet par Sintra (Région Centre-du-Québec)

Attendu que madame Francine Moreau, directrice générale, dépose aux membres du conseil le décompte progressif no 1 concernant les travaux exécutés le 19 juillet 2011, dans le cadre du projet de pavage de la rue Blanchet;

Attendu que les résultats des essais sur l'enrobé bitumineux transmis par le laboratoire LVM confirment que les exigences prévus au devis sont respectées;

Attendu que madame Moreau, fait part au Conseil que la recommandation de paiement inclus la retenue de garantie standard de 5% avant taxes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par la conseillère Louise B. Gosselin, il est résolu;

Que le conseil approuve la recommandation de paiement numéro 1 relativement aux travaux exécutés le 19 juillet 2011 par l'entrepreneur «Sintra Inc. (Région Centre du Québec) » pour un montant à payer de 109 211,90\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

2011-09-170

Mandat relatif à l'évaluation des bâtiments municipaux pour des fins d'assurances – autorisation de dépense

Attendu que lors du renouvellement des assurances générales, le courtier a demandé de vérifier les valeurs des bâtiments inscrits au contrat afin de refléter la valeur la plus juste possible en cas de sinistre;

Attendu que deux firmes d'évaluateurs ont soumis un prix pour l'évaluation des bâtiments municipaux pour des fins d'assurances, soit :

Immovex	1 000\$
Dugré & Associés	1 300\$

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu de mandater la firme Immovex afin de réaliser un rapport d'évaluation des bâtiments municipaux pour des fins d'assurances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

Le 13 septembre 2011 (suite)

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2011-09-168, 2011-09-169 et 2011-09-170.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13^e jour du mois de septembre 2011.

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

2011-09-171

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Clémence Le May,
Mairesse

Francine Moreau,
Secrétaire-trésorière

La signature par la mairesse équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.

